

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 16 septembre 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 - Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable /
DEMANDE DE FRAIS INTÉRIMAIRES MODIFIÉE DU ROÉÉ AU 5 SEPTEMBRE 2019
N/D : 1001-106**

Chère consœur,

Le ROÉÉ donne suite à l'invitation de la Régie exprimée au paragraphe 25 de sa décision D-2019-109 du 5 septembre dernier dans le dossier en rubrique. Ainsi, nous déposons par la présente la demande de paiement de frais intérimaires modifiée du ROÉÉ afin de tenir compte, maintenant, du travail accompli entre le 11 juin et le 5 septembre 2019, cette période n'étant pas couverte par notre demande initiale de frais intérimaires du 10 juin dernier (C-ROÉÉ-0026).

À ce propos, le ROÉÉ demande respectueusement de tenir compte des circonstances expliquées dans notre lettre du 26 juin 2019, le C-ROÉÉ-0025. Par ailleurs, pour les frais de la période du 11 juin au 5 septembre 2019, les heures additionnelles maintenant reflétées à notre demande de frais intérimaires modifiée concernent notamment la planification et la préparation pour l'audience des 16 et 17 juillet, la vacation à cette audience de l'analyste Jean-Pierre Finet, ainsi que nos commentaires du 25 juillet dernier sur la suite du dossier (C-ROÉÉ-0029).

En définitive, le ROÉÉ fait valoir respectueusement dans la présente lettre, notre lettre C-ROÉÉ-0025 ainsi que notre formulaire de demande font état de frais raisonnables compte tenu du travail utile au traitement du dossier par la Régie, le tout justifiant le paiement de frais intérimaires. C'est pourquoi nous demandons à la Régie d'accueillir notre demande de frais intérimaires dans le cadre du présent dossier.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Demande de paiement de frais intérimaires modifiée du ROEE

cc: (courriel seulement)

Me Hugo Sigouin-Plasse

Me Philip Thibodeau

Dossiers réglementaires Énergir

Jean-Pierre Finet, analyste

Bertrand Schepper, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROEE